

mes volontaires à l'aide de piqûres dans lesquelles ils introduisent de l'air par un chalumeau.

ARTICLE XI.

DU DÉLIRE NERVEUX.

Une opération est habilement pratiquée, les assistants admirent la dextérité du chirurgien, et cependant les accidents les plus graves peuvent menacer les jours du patient : tantôt une inflammation violente se déclare sur le membre opéré, ou sur quelque organe interne, et enlève le malade au moment où l'on se flattait d'un succès complet ; tantôt il se fait une résorption purulente, qui s'annonce par des frissons et une fièvre erratique, dont la cause est presque toujours au-dessus des ressources de l'art ; tantôt le système nerveux, irrité, révèle sa souffrance par des spasmes douloureux, qui souvent dégèrent en tétanos mortel ; ou bien enfin, le cerveau, ébranlé par la douleur, la crainte, la joie même, perçoit des sensations qui ne sont plus en rapport avec les objets environnants, et la raison abandonne le malade au moment où son secours lui serait le plus nécessaire. C'est sur les accidents de cette dernière espèce, dit M. Dupuytren, que je veux fixer aujourd'hui votre attention. Obscur dans ses causes, variable dans sa marche, effrayant dans ses symptômes, le *délire nerveux* est néanmoins rarement funeste, lorsqu'on lui oppose en temps opportun un remède efficace.

Aucun auteur, que je sache, n'a tenu compte de ce délire ; Celse, Paré, Dionis, et les nombreux auteurs qui ont, depuis eux, écrit sur la chirurgie, ne s'y sont point arrêtés. Les livres ne m'en ont fourni que l'exemple suivant :

Une femme d'environ vingt-huit ans s'était coupé la gorge, par désespoir d'être soupçonnée d'avoir participé à un vol fait dans la maison de son maître. La plaie, assez superfi-

cielle, avait ouvert le larynx par le cartilage cricoïde. Le malade avait de l'embonpoint, ce qui facilitait la cicatrisation ; mais son imagination était tellement frappée, qu'elle fut prise d'un délire violent pendant dix jours, sans fièvre ni symptômes inflammatoires ; il céda à des potions calmantes. La plaie ne put être soignée pendant ce temps, et fit attendre sa cicatrisation pendant quarante jours.

Plusieurs chirurgiens, il est vrai, rapportent des histoires de malades qui prenaient plaisir à déchirer leurs blessures et qui se sont ainsi donné la mort ; mais aucun n'a remonté à la cause, et jamais ils n'ont songé à opposer à cette vérasie d'autres moyens que les voies de répression. S'il s'agissait d'individus sains d'ailleurs, elles pourraient être suffisantes ; abandonnée à elle-même, cette affection n'aurait d'autre effet que d'épuiser plus ou moins le malade, selon sa durée et son intensité ; mais dans presque tous les cas, elle vient compliquer des blessures qui exigent les plus grands soins et le repos le plus absolu. Comment guérir la fracture la plus simple au milieu de mouvements continuels ? Quel appareil appliquer sur une plaie qu'une agitation continuelle va sans cesse irriter ? Comment espérer les réunions qui ne peuvent s'opérer que par une position gênante et constamment soutenue, comme un cal, au voisinage des articulations ? Quels fâcheux résultats ne doivent pas entraîner la douleur et l'inflammation, surtout si la partie lésée avoisine un viscère important ? Le danger est encore plus pressant après une opération grave, comme une taille, une amputation, un enlèvement de cancer, et plus d'une fois dans ces cas nous avons vu le délire se manifester. Il ne faut pas de grandes secousses pour déterminer une hémorrhagie, qui, lors même qu'on viendrait à l'arrêter, menacerait de se reproduire sur-le-champ, et compromettrait le succès de l'opération.

Avant d'entrer dans les considérations que cette matière comporte, nous citerons plusieurs exemples de cette fâcheuse complication des plaies ou des opérations, afin que le lecteur puisse s'en faire une idée plus exacte.

OBS. I.—*Sarcocèle volumineux.*—*Opération.*—*Délire ner-*

veux. — *Lavement de laudanum.* — *Guérison.* — M. R. C..., commerçant, âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament nerveux lymphatique et d'une force morale peu énergique, fut opéré, au mois de juin 1817, d'un sarcocèle volumineux, par M. Dupuytren. Dominé par la crainte d'une hémorrhagie, il fut sans cesse inquiet le jour qui suivit l'opération, ce qui augmentait encore son indocilité naturelle. Le lendemain l'agitation s'accrut; il se tourmentait d'un mouvement, d'un geste, d'une parole; la moindre sensation redoublait ses alarmes. Cependant l'état général est satisfaisant; mais bientôt il se plaint de douleurs aux membres, à la poitrine; ses yeux s'animent; il respire avec précipitation; il demande des aliments et veut se lever. Sa raison s'égare, il repousse ceux qui lui donnent des soins, et appelle à grands cris sa famille, qu'il avait laissée loin de lui. Tout son corps est en mouvement. Ses cris, ses yeux brillants, sa pupille immobile, sa face couverte de sueur, son pouls calme et régulier au milieu de ce trouble, firent reconnaître à M. Dupuytren un délire nerveux. Le malade accusait les douleurs les plus vives dans la poitrine, et l'examen le plus scrupuleux n'y fit découvrir aucune espèce de lésion. M. Dupuytren prescrivit donc le médicament qu'il emploie avec tant de succès en pareil cas, c'est-à-dire un demi-lavement avec six gouttes de laudanum, qui fut donné sur-le-champ. Quelques amis que cet accident avait troublés furent écartés, et M. Dupuytren ordonna qu'on laissât le malade absolument seul. Une heure après l'administration du remède, M. R. C... cessa de parler, et s'assoupit pour ne se réveiller que le lendemain, sans aucun accident du côté de l'intelligence. La cure fut complète au bout de vingt-cinq jours.

Obs. II. — *Délire nerveux à la suite d'une fracture de côte.* — Langlois, maçon, âgé de vingt-six ans, vint à l'Hôtel-Dieu dans le mois de mai pour une fracture de côte qu'il s'était faite en tombant d'un premier étage. On entoura sa poitrine d'un bandage de corps fortement serré, afin d'obtenir l'immobilité du thorax, condition nécessaire pour la cure. La facilité avec laquelle guérissent ces sortes de

fractures fit qu'on lui porta peu d'attention; mais le troisième jour, il fut pris d'un délire qui ne lui laissait aucun relâche. Il s'agitait de mille manières; tous les muscles étaient dans un état de tension continuelle, les yeux brillants, la peau inondée de sueur; le pouls seul était calme. Langlois croit voir sans cesse des images qui voltigent en l'air; il s'imagina qu'on fait des expériences de physique sur son lit, et que tous les malades de la salle subissent la même épreuve. Cette idée l'agite vivement; il en craint l'effet, et ne sait s'il doit rester ou s'y soustraire. Cet homme, d'un tempérament sanguin, est d'abord saigné, ce qui ne le calme nullement; on lui donne ensuite un lavement avec dix gouttes de laudanum, qui produit un mieux léger. Le lendemain on double la dose, sans obtenir une plus grande amélioration. Ses cris troublant ses voisins, et d'ailleurs les mouvements de la salle et les visites le rendant plus inquiet, on le place dans un lieu où il est seul. La dose de laudanum est portée jusqu'à quarante gouttes. Cette fois le médicament eut plus d'effet, et le délire cessa.

On peut comprendre de quelle gravité fut pour cet homme une agitation aussi long-temps prolongée, dans un cas où le repos et le calme sont les seuls moyens efficaces. La plèvre, irritée par les aspérités de la côte fracturée, s'enflamma, le poumon devint malade; la toux et une expectoration sangnolente prouvèrent que l'on avait affaire à une péripneumonie intense, d'autant plus grave, que la cause qui l'avait produite se renouvelait sans cesse dans les quintes de toux. Ce malade fut traité par la saignée, les boissons adoucissantes et les révulsifs. Il parut guérir, mais la convalescence ne fut point franche; le teint pâlit, les forces ne revinrent pas. Il toussait souvent, avait de l'oppression, de la fièvre, et quand il sortit de l'hôpital, après deux mois de séjour, il paraissait atteint d'une pneumonie chronique.

Obs. III. — *Suicide.* — *Délire nerveux.* — Vincent François, âgé de trente-deux ans, chasseur au 3^e régiment de la garde royale, d'un tempérament bilieux-nerveux, se trouvant engagé dans une affaire d'opinion, forme le projet

de se détruire. Il s'enivre le 18 avril 1817, entre dans l'église de Notre-Dame, et s'y coupe la gorge. Il est de suite transporté à l'Hôtel-Dieu. La peau était divisée d'un angle de la mâchoire à l'autre; antérieurement, quelques muscles avaient été coupés, et l'instrument avait pénétré jusque dans le pharynx, entre l'hyoïde et le cartilage thyroïde. Il fut pansé et gardé à vue. Le deuxième jour, il est pris d'un délire qui ne le portait à rien de particulier, mais qui devait mettre le plus grand obstacle à sa guérison. On le contient avec une camisole, et M. Dupuytren lui fait donner une potion calmante avec une demi-once de sirop diacode, qui produit peu d'effet. Enfin il revient à la raison; mais les efforts qu'il avait faits pendant vingt-quatre heures déterminent des accidents. Il éprouve de la cuisson et un sentiment de strangulation; il est en outre tourmenté d'une toux violente, accompagnée d'une expectoration puriforme. La plaie prend, le quatrième jour, un mauvais aspect, et le septième jour le délire revient. On le combat avec succès par les mêmes moyens. Ces accidents et quelques autres donnaient de grandes craintes pour le salut de cet homme, qui guérit pourtant après cinquante jours de traitement.

OBS. IV. — *Suicide. — Délire nerveux.* — L... Le N..., âgé de trente-cinq ans, perruquier, rue Saint-Antoine, ayant dissipé en peu de temps une somme assez considérable qu'il avait péniblement amassée, s'abandonna à un chagrin profond. La perte de sa place dans la maison où il travaillait augmenta encore son désespoir, et dans un moment de fureur il se porta sept coups de ciseaux, dont trois paraissent avoir pénétré plus profondément que les autres. Conduit aussitôt à l'Hôtel-Dieu, il fut immédiatement saigné et mis à l'usage d'une tisane de tilleul orangé et d'une potion calmante avec laudanum; le délire ne fut point apaisé. Le second jour, on pratiqua une nouvelle saignée sans que l'état du malade s'améliorât; il se croyait poursuivi par des agents de police, et cherchait à s'évader; on fut obligé de le lier. Malgré cet état d'agitation, le pouls n'offrait point de fréquence, la langue était nette, le corps couvert d'une sueur

abondante, l'appétit bon; mais Le N... ne voulait pas manger, toujours poursuivi par son idée de police. Pendant deux jours, la santé du malade resta la même, bien qu'on lui eût fait deux autres saignées et administré les antispasmodiques.

Le cinquième jour, M. Dupuytren prescrivit deux lavements avec addition de dix gouttes de laudanum dans chaque. A peine ce moyen avait-il été employé que le délire se calma, et au bout de six jours il avait entièrement disparu par l'effet des lavements.

Quinze jours après, Le N... revint à l'Hôtel-Dieu pour une nouvelle tentative de suicide. Le nombre des coups de ciseaux était si considérable, qu'ils ressemblaient aux piqûres faites par les scarifications. Le délire nerveux s'étant de nouveau manifesté, on le traita, et on le guérit par l'administration du laudanum en lavements (1).

OBS. V. — *Cataracte. — Opération par kératonyxis. — Délire nerveux.* — Arrivée à l'âge de cinquante-huit ans, Marianne R... voit sa vue s'affaiblir progressivement. A soixante et un ans, elle n'a plus que la faculté de distinguer le jour d'avec la nuit. Reçue à l'Hôtel-Dieu, elle présente une opacité complète des cristallins. Toutes les conditions sont favorables à l'opération, et M. Dupuytren la pratique par kératonyxis, après quatorze jours du traitement préparatoire qu'il a coutume de mettre en usage.

Dans la journée, vomissements fréquents, qui diminuent sous l'influence de potions antispasmodiques, et cessent entièrement le lendemain. Le troisième jour, céphalalgie, larmes brûlantes; quatre bains de pieds, deux lavements. Les jours suivants, inflammation très-intense des yeux et des paupières. Une portion de cataracte remonte derrière la pupille du côté droit, et y forme une demi-lune opaque. A gauche, la pupille a pris une forme carrée, et derrière elle on aperçoit les parties du cristallin et de sa membrane d'un rouge très-vif; d'autres parties des mêmes corps sont dans la chambre antérieure; la malade ne voit plus; douleurs très-fortes: séton à la nuque.

(1) Observation recueillie par M. Mirambeau.

Dans la nuit du quinzième jour, délire nerveux très intense; on est obligé de mettre la camisole de force. Le lendemain, la malade reconnaît ceux qui lui donnent des soins, mais elle se plaint de prétendus mauvais traitements qu'on lui aurait fait éprouver, et répond mal à toutes les questions: antispasmodiques, sinapismes aux jambes; point d'amélioration. Le dix-septième jour, quart de lavement, avec huit gouttes de laudanum; le soir, somnolence. Le dix-huitième, nouveau délire: quart de lavement avec dix gouttes de laudanum. Le dix-neuvième, disparition du délire sans retour.

Ici se termine ce qui a rapport au sujet qui nous occupe. Nous ajouterons cependant qu'après divers accidents survenus dans les organes de la vue, cette maladie sortit de l'hôpital dans un état des plus satisfaisants.

OBS. VI. — *Fracture de l'extrémité inférieure du péroné avec rupture de la malléole interne. Délire nerveux.* —

Étienne M^{***}, cinquante-quatre ans, voulant, dans un état complet d'ivresse, descendre une marche haute de sept à huit pouces, y pose son pied de telle sorte que la moitié seulement de la face plantaire appuie sur elle, tandis que l'autre moitié en dépasse le bord; de là, chute sur le côté gauche.

Il ne peut se relever; on le transporte à l'Hôtel-Dieu, où le chirurgien de garde reconnaît tous les symptômes d'une fracture de l'extrémité inférieure du péroné, avec rupture de la malléole interne à sa base. On se contente de mettre le membre dans le bandage ordinaire des fractures de la jambe: douleurs très fortes, tuméfaction autour de l'articulation. Le lendemain, M. Dupuytren applique son appareil et des résolutifs.

Le troisième jour, cessation des douleurs, diminution du gonflement. Quatrième jour, délire violent qui oblige à mettre la camisole de force: quart de lavement avec huit à dix gouttes de laudanum; le lendemain, le délire avait disparu, et l'on jugea inutile de continuer l'usage du médicament. Sixième jour, retour de l'accident, qui persiste jusqu'au huitième, et cède enfin, pour ne plus reparaitre, à l'administration répétée des mêmes lavements.

Cette complication n'a point retardé la guérison de la fracture, malgré les mouvements inconsidérés du malade. Au bout de trente-six jours, la consolidation de la fracture était parfaite, et le membre ne conservait aucune difformité.

OBS. VII. — *Fracture comminutive de la jambe. — Délire nerveux. — Mort. — Autopsie.* — Le 5 décembre 1831, on conduisit à l'Hôtel-Dieu un homme qui, s'étant pris de querelle dans un café, eut la jambe fracturée. Le membre blessé présentait un très grand désordre; le fragment supérieur avait déchiré les parties molles et fait à la peau une ouverture triangulaire. La fracture fut réduite, mais pendant toute la nuit le malade poussa d'épouvantables cris; le lendemain à la visite, il paraissait plongé dans une sorte d'ivresse; pendant le pansement, il ne cessa de faire entendre ses cris. M. Dupuytren fit remarquer ce défaut de courage ou cette excessive sensibilité chez le malade, comme une circonstance fâcheuse, sous l'influence de laquelle il se développe presque toujours des accidents graves. Trois saignées furent successivement pratiquées; le lendemain il paraissait un peu mieux; mais le troisième jour il eut du délire, ses idées étaient incohérentes, confuses. C'était le jour où les parents des malades sont admis à les visiter. Très souvent alors ces derniers reçoivent des aliments défendus, ou éprouvent des contrariétés; aussi voit-on fréquemment leur état s'aggraver pendant la soirée ou la nuit suivante. Le changement survenu dans l'état général du malade actuel tenait-il à une de ces causes, ou à toute autre? On apprit qu'il était vivement préoccupé d'une affaire d'intérêt, qu'il avait senti un violent chagrin; en effet, il ne cessait de répéter, dans son délire, que son séjour à l'hôpital le ruinait. On prescrivit une application de sangsues, une potion calmante et un lavement d'assa foetida. Tous ces moyens furent inutiles, et le 9 au matin le malade succomba.

La mort de cet homme soulevait plusieurs questions importantes. Était-il victime d'une de ces inflammations internes, qui ne se révèlent souvent que par la fièvre ou par le délire? Avait-il péri des suites de la fracture ou d'une lésion profonde portée au système nerveux?